Cuba explique sa politique antidrogue devant la CELAC et l'Union Européenne

La Havane, 20 mai, (RHC).- Cuba a expliqué sa politique antidrogue au cours de la 19e réunion de haut niveau du mécanisme de coordination et de coopération entre la CELAC, la Communauté des États Latino-américains et Caribéens et l'Union Européenne en matière de lutte antidrogue.

Devant les participants à cette réunion à Buenos Aires, la capitale de l'Argentine, Claudio Ramos, directeur des Relations internationales au ministère cubain de la Justice a souligné que la consommation de drogues illégales ne constitue pas un problème social pour Cuba.

Il a précisé que la consommation de drogues à Cuba ne prend pas la dimension qui accable d'autres pays de la région. Il a rappelé que les trafiquants transnationaux n'opèrent pas en territoire cubain.

Il a relevé que cependant les eaux juridictionnelles de notre pays et son espace aérien sont empruntés systématiquement par les trafiquants.

Le représentant de Cuba à la réunion entre la CELAC et l'Union Européenne pour la lutte antidrogue a rappelé que depuis 1998, Cuba dispose d'une organisation qui regroupe toutes les institutions de l'État et de la société civile impliquées dans la lutte contre ce fléau.

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/130311-cuba-explique-sa-politique-antidrogue-devant-la-celac-et-lunion-europeenne

Radio Habana Cuba